



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sondage du Premier ministre

Question écrite n° 16063

Texte de la question

Mme Christine Pires Beaune interroge M. le Premier ministre sur les commandes de sondages et le recours aux cabinets de conseil par Matignon. Dans le rapport annuel de la Cour des comptes relatif aux comptes et à la gestion des services de la présidence de la République, rendu public le 24 juillet 2018, il est précisé qu'« il n'a pas été réalisé de sondage d'opinion, ni fait appel à un cabinet de conseil » par l'Élysée pour l'exercice 2017. Elle lui demande de lui indiquer si tel a été le cas également pour les services du Premier ministre en 2017 et 2018.

Texte de la réponse

S'agissant des sondages d'opinion, les services du Premier ministre bénéficient d'un marché mutualisé notifié le 24 juin 2015 relatif à des « prestations d'enquêtes et d'analyse. » Ce marché interministériel est coordonné par le Service d'Information du Gouvernement qui a, pour le compte du Cabinet du Premier ministre, réalisé des enquêtes d'opinion sur la période en question. En 2017 ont été réalisées 67 études. En 2018 ont été réalisées 92 études. Ces enquêtes portent sur des sujets d'actualité, des sujets d'action et de communication gouvernementale et des sujets de société.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Pires Beaune](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16063

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : [Premier ministre](#)

Ministère attributaire : [Premier ministre](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 1er juillet 2019

Question publiée au JO le : [22 janvier 2019](#), page 507

Réponse publiée au JO le : [6 août 2019](#), page 7331